



## QPC ET DROIT DE LA FAMILLE

*Le 09 octobre 2023 de 17 à 20 HEURES*

Cette formation se tiendra

Salle GASTON MONNERVILLE  
Maison du Barreau, 2 rue de HARLAY à PARIS (75001)

ET en visioconférence

Animée par **Fadela HOUARI**  
Avocate au Barreau de PARIS  
Membre du conseil d'administration de l'IDFP

avec

**Philippe BLANC**  
Magistrat administratif  
Membre du service juridique du Conseil constitutionnel

**Agnès ROBLOT-TROIZIER**  
Professeur de droit public  
Directrice de l'Ecole de Droit de la Sorbonne (EDS)

Durée totale : **3 heures**

Objectifs opérationnels : Bilan du contrôle a posteriori des lois via la QPC en droit de la famille, enseignements à tirer des décisions déjà rendues, réflexes et pistes de travail pour l'avenir.

Objectifs pédagogiques : Comprendre la procédure et la pratique du filtrage pour avoir les bons réflexes, les pièges juridictionnels et la façon de les éviter. Attention, la formation n'a pas vocation à rappeler les règles procédurales de présentation d'une QPC.

### Présentation et programme détaillé :

- Introduction
- Prérequis constitutionnels
- Description de la pratique processuelle et présentation des moyens utiles en droit de la famille susceptibles d'être invoqués au soutien d'une QPC
- Analyse des décisions ayant donné lieu à des décisions favorables
- Analyse des décisions de rejet et leur apport
- Conclusion

Public et prérequis : Avocats, magistrats

### Formation validée au titre de la formation professionnelle continue

\*\*\*\*\*

## INSCRIPTION

### Tarifs

Adhérent IDFP : 25€*ttc* (20,83€*ht*), montant TVA 20% (4,17 euros)

Non adhérent IDFP : 70€*ttc* (58€*ht*) montant TVA 20% (12 euros)

Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 25€*ttc* (20,83€*ht*) montant TVA 20% (4,17 euros)

Elèves avocats : gratuit (vous inscrire directement par mail)

**Inscription et règlement en ligne - Référence indiquée : IDFP.09.10.2023**

[institut@institut-dfp.com](mailto:institut@institut-dfp.com) – [www.institut-dfp.com](http://www.institut-dfp.com)

**L'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine** a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine. Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)